



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté, de la
Légalité et de l'Environnement**

✓ **Bureau de l'Utilité Publique, de la Concertation
et de l'Environnement**

***Avis d'enquête publique en vue de l'établissement de
servitudes radioélectriques de protection contre les
perturbations électromagnétiques et les obstacles sur le
centre de Salon-de-Provence - BA 701 - et le centre Eyguières
- les Trescalles dans le département des Bouches-du-Rhône***

En exécution de l'arrêté interministériel du Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône n° 2024-07 du **02 AVR. 2024**, il sera procédé, au bénéfice du Ministère des Armées, Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information, **du lundi 29 avril 2024 au vendredi 17 mai 2024 inclus** à une enquête publique en vue de l'établissement de servitudes radioélectriques de protection contre les perturbations électromagnétiques et contre les obstacles concernant :

- pour le centre de Salon-de-Provence - BA 701 - : Cornillon-Confoux, Grans, La Barben, Lançon-Provence, Pélissanne, Saint-Chamas, Salon-de-Provence ;
- pour le centre d'Eyguières – les Trescalles : Eyguières.

Est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur chargé de conduire l'enquête considérée: Monsieur Pierre BEAUGIER, Direction de projet/Direction générale de casinos, retraité.

Le dossier d'enquête sera consultable en mairie de Salon-de-Provence, siège de l'enquête et dans les mairies où se tient une permanence, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- Mairie de Salon-de-Provence, Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, immeuble Le Septier, rue Lafayette, 13300 Salon-de-Provence, du lundi au vendredi : 8h30-12h/13h30-17h ;
- Mairie de Pélissanne, Parc Roux de Brignoles, 13330 Pélissanne, du lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h et le vendredi : 8h-12h/13h-15h30 ;
- Mairie de Lançon-Provence, Hôtel de Ville, Place du Champ de Mars, 13680 Lançon-Provence, les lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h30/13h30-17h et le mardi : 8h30-12h30/13h30-18h30 ;
- Mairie d'Eyguières, Hôtel de Ville, Rue du Couvent, 13430 Eyguières, du lundi au vendredi : 8h30-12h/13h30-17h ;

- il sera également consultable sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône à l'adresse suivante: <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public>.

Pendant la durée de l'enquête, des observations sur le projet peuvent être consignées par toute personne intéressée, selon les possibilités suivantes :

- sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêteur, en mairie de Salon-de-Provence, siège de l'enquête ;
- sur les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le maire, mis à disposition du public dans les trois autres communes où se tiendra une permanence ;
- adressées par voie postale au commissaire enquêteur aux adresses des mairies où se tiendra une permanence, elles seront annexées aux registres d'enquête correspondants ;
- ou par courriel à l'adresse électronique suivante: pref-ep-supradioelec@bouches-du-rhone.gouv.fr

Le commissaire enquêteur recevra personnellement le public, selon le planning suivant, en mairie de :

- Salon-de-Provence: le **lundi 29 avril 2024** de 9h à 12h et le **vendredi 17 mai 2024** de 14h à 17h, en Mairie, Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, immeuble Le Septier, rue Lafayette, 13300 Salon-de-Provence ;
- Pélissanne: le **lundi 13 mai 2024** de 9h à 12h, Parc Roux de Brignoles, 13330 Pélissanne ;
- Lançon-Provence: le **lundi 13 mai 2024** de 14h à 17h, Hôtel de Ville, Place du Champ de Mars, 13680 Lançon-Provence ;
- Eyguières: le **mercredi 15 mai 2024** de 9h à 12h, Hôtel de Ville, Rue du Couvent, 13430 Eyguières ;

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dans les mairies concernées par le projet et à la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Marseille, le 02 AVR. 2024

Pour le Préfet
Le Chef de Bureau de
l'Utilité Publique
Concertation et Environnement

Patrick PAYAN